

5628/101

Minds

Binges.

Beverly.

mai 1925.

Bruxelles, le 30 mai 1925.

Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que la Commission directrice et administrative (section d'art ancien) a émis un avis défavorable à l'entrée dans les collections de l'Etat du tableau "Buveuse" dont photographie avait été communiquée.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués

Le Conservateur-adjoint,

Monsieur Charles Muûls,
2 rue Collaert Moyses,
BRUXELLES.

Bruxelles, le 22 mai 1926.

Monsieur,

La photographie de votre tableau "Buveurs" et de la gravure correspondante seront soumises à l'examen de la Commission directrice et administrative (section d'art ancien) au cours de sa prochaine séance.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Conservateur-adjoint,

Monsieur Charles Muûls,

2 rue Collaert Moyses,
Bruges.